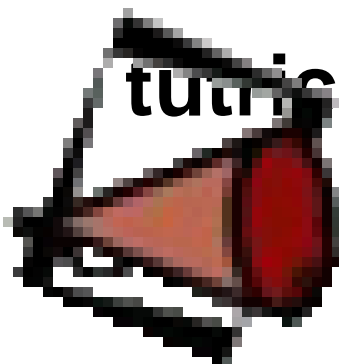


<http://www.pressegauche.org/Privatisation-partielle-de-l-Universite-TELUQ-Des-milliers-de-signatures-pour-appuyer-les-tuteurs-et-les-tutrices>



**Privatisation partielle de
l'Université TÉLUQ - Des
milliers de signatures pour
appuyer les tuteurs et les
tutrices (FNEEQ-CSN)**

Date de mise en ligne : mercredi 3 avril 2018



- Communiqués -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

QUÉBEC, le 13 avril 2018 - Alors que l'administration de l'Université TÉLUQ persiste dans l'opération de mises à pied de la presque totalité de ses tuteurs et tutrices, des représentant.es de toutes les universités québécoises sont venus appuyer ce midi le Syndicat des tuteurs et des tutrices de la Télé-université-CSN (STTTU). La présidente du syndicat, madame Nancy Turgeon, doit rencontrer, à cette occasion, le directeur général, monsieur Martin Noël, à son bureau de la rue du Parvis à Québec pour lui remettre des cartes de protestation signées par près de trois milles étudiant.es, enseignant.es et citoyen.nes.

Cet appui de la communauté a accru la détermination des tuteurs et des tutrices qui s'opposent au transfert de l'encadrement des étudiantes et des étudiants à une entreprise privée, l'Institut MATCI, et à des professeur.es sous contrat et à statut précaire. « Les personnes que nous avons rencontrées ont été estomaquées de la situation. Leur appui a été spontané et inconditionnel. Toutes les signatures ont été récoltées en moins de deux semaines dans les universités » souligne la présidente du syndicat.

L'attitude de la direction de l'université en laisse plusieurs perplexes. Selon Caroline Quesnel, secrétaire générale et trésorière de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN), « l'Université TÉLUQ manque de transparence ; elle a, selon nous, négocié de mauvaise foi et violé plusieurs dispositions du Code du travail. Elle a tenté de museler le syndicat par l'envoi de mises en demeure. Elle a choisi la voie juridique pour préserver l'encadrement des étudiantes et des étudiants par un partenaire privé et refuse de s'expliquer. La direction semble oublier qu'elle gère un établissement public financé par des fonds publics. C'est troublant et la situation mérite d'être clarifiée et dénoncée ».

Le syndicat a déposé plusieurs recours contre l'université notamment pour contrer le virage vers la sous-traitance, la précarisation et la désyndicalisation des emplois. Les tribunaux devront se pencher sur les différents litiges au cours des prochains mois ce qui permettra de soulever enfin une partie du voile qui assombrit la réputation de l'Université TÉLUQ.

« Il est tout à fait compréhensible que l'université souhaite se positionner positivement avec l'arrivée du eCampus, mais son attitude envers ses employés d'expérience la place parmi les pires employeurs du Québec. Il y a des limites à mépriser le monde, » souligne Yves Fortin, secrétaire général du Conseil central de Québec Chaudière-Appalaches (CCQCA-CSN). « J'ai rarement eu affaire avec un employeur aussi arrogant. Un triste modèle pour les étudiantes et les étudiants de cet établissement » conclut-il.